

Un referendum sur la peine de mort, Marine ? D'accord !

écrit par Maxime | 5 janvier 2017



Illustration : [Hamida Djandoubi](#), guillotiné le 10 septembre 1977 à la prison des Baumettes de Marseille, est la dernière personne à avoir subi la peine de mort en France, pour la torture et le meurtre d'une jeune femme.

L'idée de la peine de mort, malgré les difficultés évidentes, peut quand même être défendue et la seule femme politique susceptible actuellement d'accéder à la magistrature suprême et qui y est favorable a réaffirmé qu'elle voulait réinstaurer la peine de mort :

http://www.lepoint.fr/politique/fn-marine-le-pen-reaffirme-etre-en-faveur-de-la-peine-de-mort-13-03-2015-1912561_20.php

Un référendum sera proposé afin que le peuple ait le dernier mot sur cette question.

Je trouve qu'on ne pratique pas assez le référendum d'ailleurs. Hollande n'a pas daigné proposer à son peuple le moindre référendum pendant sa présidence et a continué à gouverner en dépit d'une popularité pour le moins en berne.

Il existe des cas où la peine de mort est de dernier recours. Quand un individu se plaît en prison et y commet des crimes, rien ne lui fait peur. Or, la prison n'est plus ce qu'elle était, elle ne fait plus peur et coûte cher au contribuable.

Ainsi, fin décembre, « un détenu du centre de Tarascon a asséné un coup de couteau à un autre prisonnier au niveau de l'aine. Particularité de cette affaire : l'agresseur aurait crié « Allah akbar » au moment de planter son couteau, un Opinel 12, dans la jambe de sa victime (...) son casier affiche des condamnations pour stuprs, vols, violences... et il est connu pour ses liens avec un « islam assez poussé »(<http://www.laprovence.com/actu/en-direct/4264639/agression-au-couteau-a-la-prison-de-tarascon.html>)

Et ce sont les jurés et non les magistrats professionnels seuls qui décideraient ensuite de l'appliquer ou non.

http://www.lepoint.fr/politique/charlie-hebdo-marine-le-pen-pour-un-referendum-sur-la-peine-de-mort-08-01-2015-1894859_20.php

Complément de Marcher sur les oeufs

La bien pensance française est à 100 pour cent contre la peine de mort mais pour la charia sur notre sol.

Ce qui est curieux c'est que la bien-pensance française est à 100% contre la peine de mort.

Par contre la perspective de la shariah sur notre sol, n'a pas l'air de l'inquiéter un poil. Pourtant la sharia ne ferait pas de quartier – elle ferait même des handicapés à charge du bon peuple doublement victime de la fripouille.

Pourtant, c'est bien ce qui pointe partition ou non du territoire, entre France-hallal et La-non-hallal.

1°).- Parce que toute la bienpensance favorise le terrain

2°).- Parce que c'est le but de l'islam ; la sharia est intrinsèque à l'islam. L'islam sans sharia est impensable et idnamissible pour les musulmans. Pas de sharia, pas d'islam.

3°).- Parce que même l'idée de partition du territoire est impossible ; d'abord dans l'idéologie conquérante de l'islam ; ensuite parce que des musulmans se sont installés, voir infiltrés dans les zones les plus retirées du territoire ;

enfin parce qu'il n'est pas envisageable que nous découpions et perdions des pans entiers de notre territoire.

Des musulmans sont en train d'envahir les villages dépeuplés pour y vivre en autarcie avec économie hallal, économie parallèle sur notre sol. Ils lancent des appels à peupler ces espaces peu habités ou désertés ainsi que les espaces cultivables.

Nous avons déjà la viande hallal, c'est tout un pan de l'agriculture française qui va se hallaliser avec le soutien de nos politiques qui ne disent rien. Ce sera une force supplémentaire acquise par l'islam en France, lequel pourra nous affamer quand il le voudra.

Quand on pense que tous les jours ou tous les 2 jours on compte un suicide d'un de nos agriculteurs fils d'agriculteurs de père en fils depuis des générations ; et qu'ils vont être supplantés par les nouveaux venus hallal ça tord les tripes.

Alors pour en revenir à la peine de mort on se demande pourquoi tant de réticence puisque de toutes façon, sans même nous demander ce que l'on en pense, elle sera loi.